



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

January 08, 2026

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le marque le seuil des 30 jours avant l'échéance constitutionnelle du 7 février 2026 lorsque le mandat du Conseil Présidentiel de Transition expire. Haïti entre dans une fenêtre de décision critique nécessitant que les cadres de gouvernance soient initiés dans les 10-15 jours pour une mise en uvre avant le 7 février. La pause opérationnelle de 25 jours à Port-au-Prince se poursuit comme la plus longue période soutenue sans violence majeure des gangs jamais enregistrée tandis que les attaques dans l'Artibonite persistent. Deux jours consécutifs sans aucun développement signalent une impasse de négociation entre le CPT, la société civile et les acteurs internationaux. Le tribunal fédéral n'a pas rendu de décision sur le TPS affectant 350 000 bénéficiaires haïtiens malgré l'expiration du 3 février qui approche.



RÉSUMÉ RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

Le 8 janvier marque exactement 30 jours jusqu'à l'expiration du mandat du CPT le 7 février 2026.

La pause opérationnelle des gangs à Port-au-Prince de 25 jours est la plus longue jamais enregistrée.

Deux jours consécutifs sans développements suggèrent une impasse interne au CPT et un échec de coordination internationale.

Aucune décision du tribunal fédéral sur la résiliation du TPS haïtien deux jours après l'audience du 6 janvier.

Une fenêtre de décision critique s'ouvre nécessitant des engagements sur les cadres de gouvernance avant le 20 janvier.

DÉVELOPPEMENT 1

LE SEUIL DES 30 JOURS OUVRE UNE FENÊTRE DE DÉCISION CRITIQUE POUR LES CADRES DE GOUVERNANCE DU 7 FÉVRIER

Le 8 janvier 2026 marque le seuil des 30 jours avant l'échéance constitutionnelle du 7 février représentant un point d'inflexion critique dans la crise de transition d'Haïti. Dans les cadres de gestion de crise, la marque des 30 jours est le moment où les acteurs doivent s'engager à l'action plutôt qu'au report car les contraintes techniques exigent que les cadres de gouvernance soient initiés dans les 10-15 jours pour une mise en uvre avant l'échéance. Tout cadre nécessitant un amendement constitutionnel, un

nouveau décret transitoire, une coordination CARICOM et OEA, ou un consensus de la société civile doit commencer entre le 8 et le 23 janvier pour permettre un temps de mise en uvre suffisant. Attendre jusqu'à fin janvier crée une fenêtre compressée de 7-14 jours qui peut être opérationnellement insuffisante.

Les contraintes techniques sont substantielles. Les amendements constitutionnels nécessitent un Parlement qui n'existe pas. Les nouveaux décrets transitoires nécessitent l'approbation du CPT plus la légitimation internationale plus la publication dans Le Moniteur. La coordination CARICOM et OEA nécessite des sommets d'urgence avec la logistique de voyage et les consultations des parties prenantes. Le consensus de la société civile nécessite des négociations entre propositions concurrentes. Chaque voie exige des semaines et non des jours pour une exécution appropriée.

Les contraintes politiques aggravent les limitations techniques. Les deux jours consécutifs sans développements suggèrent une impasse interne au CPT où les sept membres votants du Conseil plus deux observateurs ne peuvent atteindre un consensus sur l'extension du mandat. L'échec de coordination internationale est évident car la CARICOM, l'OEA et l'ONU n'ont pas convoqué de sessions d'urgence malgré la clause de continuité institutionnelle de l'OEA du 5 novembre. La fragmentation de la société civile montre plusieurs propositions concurrentes sans mécanismes de coordination.

Les contraintes stratégiques révèlent le positionnement des gangs. La pause opérationnelle de 25 jours à Port-au-Prince combinée à l'offensive de l'Artibonite démontre que les gangs attendent de voir quel cadre de gouvernance émergera après le 7 février avant de décider de reprendre la violence à Port-au-Prince, d'étendre la pause opérationnelle, ou d'escalader l'offensive de l'Artibonite. Le seuil des 30 jours signifie que la mi-janvier est la fenêtre de décision critique pour tous les acteurs. Les retards au-delà du 20 janvier risquent des actions unilatérales par des cadres concurrents revendiquant la légitimité après le 7 février.



CONTEXTE HISTORIQUE

L'histoire constitutionnelle d'Haïti montre des extensions répétées de mandats transitoires par décrets d'urgence mais le décret du 23 mai 2024 établissant le CPT a explicitement interdit l'extension du mandat selon l'Article 6.1. L'Accord du 3 avril 2024

a également stipulé que le mandat se termine le 7 février et ne peut être prolongé créant des contraintes constitutionnelles sans précédent sur la transition actuelle.

POINTS DE DISCUSSION

Le 8 janvier représente le seuil des 30 jours nécessitant des engagements sur les cadres de gouvernance dans les 10-15 jours pour une mise en uvre le 7 février.

Les voies techniques nécessitent des semaines et non des jours avec des amendements constitutionnels nécessitant un Parlement inexistant et des décrets transitoires nécessitant l'approbation du CPT plus la légitimation internationale.

Deux jours consécutifs sans développements signalent une impasse interne au CPT, un échec de coordination internationale et une fragmentation de la société civile.

La fenêtre de décision critique s'étend sur la mi-janvier avec des retards au-delà du 20 janvier risquant plusieurs revendications de légitimité concurrentes après le 7 février.

Le positionnement stratégique des gangs démontre une conscience sophistiquée du calendrier politique avec la pause de 25 jours à Port-au-Prince servant de position de négociation implicite.

La clause de continuité institutionnelle de l'OEA du 5 novembre reste non mise en uvre 30 jours avant l'échéance malgré des engagements de coordination explicites.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

La CARICOM et l'OEA devraient convoquer une session de coordination d'urgence avant le 12 janvier pour activer les mécanismes de continuité institutionnelle et prévenir un vide de pouvoir le 7 février.

Le CPT devrait publier une proposition d'extension de mandat ou de cadre de transition avant le 15 janvier pour permettre une période minimale de mise en uvre et de légitimation de 23 jours.

Les organisations de la société civile devraient consolider les propositions concurrentes en un cadre coordonné unique avant le 12 janvier pour renforcer la position de négociation avec le CPT.

La communauté internationale devrait clarifier sa position sur l'extension du mandat du CPT versus la formule de remplacement pour résoudre la division États-Unis-Canada avant la mi-janvier.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU devrait aborder la coordination de la transition post-7 février dans le vote de renouvellement du mandat de la BINUH attendu avant le 31 janvier.

Les systèmes de surveillance devraient suivre les schémas opérationnels des gangs à

Port-au-Prince pour les signaux de reprise entre le 15 et le 20 janvier comme point d'inflexion critique.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur des rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 2

LA PAUSE DE 25 JOURS À PORT-AU-PRINCE DÉMONTRE LA DISCIPLINE STRATÉGIQUE DES GANGS COMME LEVIER D'AMNISTIE

La pause opérationnelle de 25 jours à Port-au-Prince du 21 décembre au 8 janvier est maintenant la plus longue période soutenue sans violence majeure des gangs jamais enregistrée dépassant toute pause documentée en 2024-2025. Cela démontre la discipline stratégique des gangs qui contredit les récits de désorganisation des gangs ou de motivations purement criminelles. En retenant la violence pendant 25 jours consécutifs tout en maintenant le contrôle territorial de 80-90 pour cent de Port-au-Prince selon l'évaluation du MOPAL du 4 janvier, les gangs démontrent qu'ils ont consolidé plutôt que contesté le contrôle. L'affirmation du GSF du 31 décembre de reprendre les territoires sous contrôle des gangs n'est pas soutenue opérationnellement par les rapports de terrain.

La sélectivité géographique de la violence révèle une sophistication politique. Port-au-Prince reste sous pause opérationnelle pendant la période des fêtes et le compte à rebours du 7 février pour éviter les contre-offensives de la PNH et du GSF. Pendant ce temps, l'expansion dans l'Artibonite continue avec les gangs utilisant la pause à Port-au-Prince pour consolider le contrôle du corridor agricole. Le rapport de l'OCHA du 6 janvier a confirmé que l'attaque de Montrouis du 23 décembre a déplacé 1 052 personnes pendant la pause opérationnelle à Port-au-Prince démontrant que les gangs maintiennent une capacité offensive en dehors de la capitale tout en exerçant une retenue à l'intérieur.

L'avertissement du Crisis Group du 15 décembre selon lequel les gangs recherchent l'amnistie dans le cadre de la transition du 7 février reste l'explication la plus plausible

pour la pause de 25 jours. En démontrant la capacité de suspendre la violence, les gangs créent une position de négociation implicite. Si le gouvernement signale une volonté de négocier, la pause s'étend jusqu'au 7 février permettant une transition en douceur. Si le gouvernement maintient la doctrine de non-négociation du 28 décembre, la violence reprend fin janvier créant un chaos le 7 février qui renforce le levier des gangs.

Avec 30 jours jusqu'au 7 février, le point d'inflexion critique pour la stratégie des gangs est la mi-janvier s'étendant du 15 au 20 janvier. Si aucun signal de négociation du gouvernement n'émerge d'ici là, attendez-vous à une reprise de la violence à Port-au-Prince pour exploiter la faiblesse politique du CPT. La pause n'est pas une pacification mais un positionnement stratégique. Plus la pause continue sans engagement du gouvernement, plus forte sera la reprise lorsque les gangs calculeront le timing de pression maximale.



CONTEXTE HISTORIQUE

Les pauses opérationnelles précédentes des gangs en 2024 ont duré 7-12 jours maximum avant la reprise de la violence. L'actuelle pause de 25 jours représente une retenue sans précédent suggérant une coordination stratégique plutôt qu'un crime opportuniste. Le précédent historique montre que la violence des gangs s'intensifie généralement pendant les transitions politiques pour maximiser le levier pour les négociations ou l'expansion territoriale.

POINTS DE DISCUSSION

La pause opérationnelle de 25 jours à Port-au-Prince du 21 décembre au 8 janvier est la plus longue période soutenue sans violence majeure des gangs jamais enregistrée. La sélectivité géographique montre une retenue à Port-au-Prince combinée à une offensive dans l'Artibonite démontrant une conscience sophistiquée du calendrier politique.

Les gangs maintiennent le contrôle territorial de 80-90 pour cent de Port-au-Prince tout en exerçant une retenue de la violence contredisant les affirmations du GSF de reprise territoriale.

L'avertissement du Crisis Group du 15 décembre selon lequel les gangs recherchent l'amnistie dans le cadre de la transition du 7 février explique la pause comme positionnement stratégique.

Le point d'inflexion critique s'étend sur la mi-janvier avec une reprise de la violence attendue si aucun signal de négociation du gouvernement n'émerge avant le 20 janvier. La pause opérationnelle n'est pas une pacification mais une position de négociation implicite avec la capacité de reprendre la violence comme mécanisme de pression.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Le gouvernement devrait clarifier si la doctrine de non-négociation du 28 décembre est absolue ou permet des discussions d'amnistie en coulisses pour prévenir la reprise de la violence.

La PNH et le GSF devraient utiliser la fenêtre de pause opérationnelle pour consolider les positions défensives anticipant un scénario de reprise de violence à la mi-janvier. La communauté internationale devrait faire pression sur le CPT pour développer un cadre d'amnistie des gangs abordant les préoccupations du Crisis Group avant l'échéance du 7 février.

La CARICOM devrait inclure des mécanismes de réintégration des gangs dans tout cadre de transition du 7 février pour inciter l'extension de la pause opérationnelle. Les systèmes de surveillance devraient suivre les communications des gangs et les mouvements territoriaux entre le 15 et le 20 janvier pour les indicateurs de reprise. Les organisations humanitaires devraient se préparer au scénario de reprise de violence incluant le prépositionnement des approvisionnements et la planification d'évacuation pour les populations vulnérables.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur des rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 3

DEUX JOURS CONSÉCUTIFS SANS DÉVELOPPEMENTS SIGNALENT UNE IMPASSE DE NÉGOCIATION ENTRE LES ACTEURS CLÉS

Les deux jours consécutifs s'étendant du 7 au 8 janvier sans aucun développement rapporté dans toutes les sources surveillées incluant les médias haïtiens, les services de presse internationaux, les déclarations officielles et les médias sociaux est sans

précédent pendant une période de crise et suggère une impasse de négociation entre les acteurs clés. Des recherches complètes dans Haiti Libre, Haiti24, Le Nouvelliste, AlterPresse, Vant Bef Info, Reuters, AP et AFP n'ont donné aucun nouveau développement politique, sécuritaire ou opérationnel à 17h58 HNE le 8 janvier. Cela marque le deuxième jour consécutif avec zéro activité dans toute l'infrastructure de surveillance.

L'impasse interne au CPT est évidente par l'absence de déclarations publiques. La structure du Conseil avec sept membres votants représentant des blocs politiques plus deux observateurs de la société civile et du secteur privé crée un pouvoir de veto pour tout bloc. Le silence suggère qu'aucun consensus n'existe sur le mécanisme d'extension du mandat avec des propositions concurrentes au sein du Conseil où certains membres favorisent l'extension tandis que d'autres soutiennent la formule de remplacement. La peur d'un retour de bâton public si l'extension est annoncée contraint probablement la communication étant donné la déclaration du MORN du 28 décembre sur le mandat expiré et la critique de Vant Bef Info du 31 décembre sur les manœuvres silencieuses.

L'échec de coordination internationale aggrave l'impasse interne. Malgré la clause de continuité institutionnelle de la Feuille de Route de l'OEA du 5 novembre engageant l'OEA, la CARICOM et l'ONU à travailler avec les autorités haïtiennes pour éviter un vide de pouvoir, aucune réunion de coordination d'urgence n'a été annoncée 30 jours avant l'échéance. Cela suggère que la division États-Unis-Canada reste non résolue avec les États-Unis soutenant les élections de 2026 impliquant l'extension du CPT tandis que le Canada déclare une fin inconditionnelle. Les contraintes de capacité de la CARICOM sont évidentes avec la mention du PM jamaïcain Holness du 28 décembre sur les progrès d'Haïti manquant de substance. L'ONU et la BINUH se concentrent sur leur propre renouvellement de mandat du 31 janvier détournant l'attention de la coordination du 7 février.

La fragmentation de la société civile est visible à travers la publication du 6 janvier d'une proposition d'achèvement de la transition de la société civile sans suivi. Cela suggère que des cadres concurrents existent sans mécanisme de coordination. L'engagement limité du CPT avec les propositions de la société civile est évident. La stratégie de communication publique reste floue avec des propositions publiées sans campagnes publiques ou mobilisation des parties prenantes. Avec 30 jours restants, l'impasse silencieuse indique que les 7-10 prochains jours s'étendant du 9 au 18 janvier sont critiques. Si aucun acteur ne rompt le silence avec une proposition

concrète, Haïti entre dans les 20 derniers jours du 19 janvier au 7 février sans cadre convenu risquant plusieurs revendications de légitimité concurrentes après le 7 février.



CONTEXTE HISTORIQUE

La transition d'Haïti en 2004 suite au départ d'Aristide a connu des périodes silencieuses similaires avant que la coordination internationale d'urgence ne produise un cadre transitionnel. La restauration de 1994 a également connu une impasse de négociation avant que la médiation de la CARICOM et de l'OEA ne brise les impasses. Le silence actuel suggère que les acteurs attendent le premier acteur pour établir les paramètres de négociation.

POINTS DE DISCUSSION

Deux jours consécutifs sans développements dans toutes les sources surveillées est sans précédent pendant une période de crise suggérant une impasse de négociation. La structure interne du CPT avec sept membres votants plus deux observateurs crée un pouvoir de veto permettant à tout bloc d'empêcher le consensus sur l'extension du mandat.

L'échec de coordination internationale évident sans sessions d'urgence de la CARICOM, l'OEA ou l'ONU malgré l'engagement de continuité institutionnelle de l'OEA du 5 novembre.

La division États-Unis-Canada reste non résolue avec des visions concurrentes pour l'extension du CPT versus la fin inconditionnelle du mandat.

La fragmentation de la société civile montre des propositions concurrentes sans mécanisme de coordination ou stratégie d'engagement claire avec le CPT.

Les 7-10 prochains jours s'étendant du 9 au 18 janvier représentent une période critique nécessitant des propositions concrètes avant qu'Haïti n'entre dans les 20 derniers jours sans cadre convenu.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Tout acteur avec une proposition devrait rompre le silence avant le 12 janvier pour établir les paramètres de négociation et prévenir une prise de décision compressée en dernière semaine.

La CARICOM devrait exercer un rôle de leadership en convoquant une session d'urgence pour médier entre les cadres concurrents et résoudre les divisions

internationales.

Le CPT devrait tenir une session publique avant le 15 janvier abordant le statut du mandat du 7 février même si le consensus n'a pas été atteint pour démontrer la continuité de gouvernance.

Les organisations de la société civile devraient consolider les propositions et présenter un cadre unifié au CPT avant le 12 janvier pour renforcer le levier d'engagement.

La communauté internationale devrait désigner un médiateur senior pour faciliter les négociations internes du CPT et briser l'impasse actuelle avant la mi-janvier.

La surveillance médiatique devrait intensifier le suivi pour tout signal de négociations en coulisses qui n'ont pas encore atteint le domaine public.



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

À SURVEILLER

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

Est-ce qu'un acteur incluant le CPT, la société civile, ou la CARICOM et l'OEA rompra le silence de deux jours avec une proposition concrète de gouvernance pour le 7 février ou l'impasse s'étendra-t-elle jusqu'au 10-11 janvier. Toute déclaration publique ou annonce de coordination d'urgence signalerait une percée de négociation. Un silence continu jusqu'au 10 janvier suggérerait un approfondissement de l'impasse avec un calendrier de décision compressé s'intensifiant.

CETTE SEMAINE

Est-ce que le Conseil de Sécurité de l'ONU votera sur le renouvellement du mandat de la BINUH avant l'expiration du 31 janvier et la résolution abordera-t-elle les mécanismes de coordination de la transition post-7 février. Le timing du vote et le langage de la résolution indiqueront si la communauté internationale a développé une stratégie coordonnée pour le 7 février ou reste fragmentée. L'échec d'aborder le 7 février dans la résolution de la BINUH confirmerait l'échec de coordination.

HORIZON STRATÉGIQUE

Si aucun cadre de gouvernance n'émerge à la mi-janvier s'étendant du 15 au 20 janvier, les gangs reprendront-ils la violence à Port-au-Prince pour exploiter la faiblesse politique du CPT et faire pression sur les négociations d'amnistie. Le point d'inflexion critique de la pause opérationnelle des gangs approche avec la reprise de la violence servant de mécanisme de pression si le gouvernement maintient la doctrine de non-négociation du 28 décembre. Le timing et l'intensité de la reprise indiqueront l'évaluation des gangs des perspectives de négociation du 7 février.

SOURCES PRINCIPALES

Surveillance quotidienne Haiti Libre 8 janvier 2026
Surveillance du portail d'actualités Haiti24 8 janvier 2026
Couverture Le Nouvelliste 8 janvier 2026
Service de presse Reuters couverture Haïti 8 janvier 2026
Surveillance des médias indépendants AlterPresse 8 janvier 2026
Rapports Vant Bef Info 31 décembre 2025 sur les manuvres silencieuses du CPT
Mise à jour humanitaire OCHA Haïti 6 janvier 2026 sur le déplacement de Montrouis
Évaluation de sécurité MOPAL 4 janvier 2026 sur le contrôle territorial des gangs
Rapport Crisis Group 15 décembre 2025 sur les demandes d'amnistie des gangs
Document de Feuille de Route OEA 5 novembre 2025 sur la clause de continuité institutionnelle
Couverture Haiti Libre de la proposition de la société civile 6 janvier 2026
Déclaration du PM jamaïcain Andrew Holness 28 décembre 2025
Mouvement politique MORN 28 décembre 2025 déclaration de mandat expiré